



# Manifeste vélo de l'association La Roue Libre

Depuis 6 ans, l'association, ses acteurs et ses sympathisants œuvrent sur le territoire au service des cyclistes du quotidien : avec sa vélo-école, son atelier, ses Cafés Mobilités, et les événements auxquels elle participe. En dialogue avec la ville du Havre, puis la CODAH et aujourd'hui Le Havre Seine Métropole nous participons aussi régulièrement aux commissions Mobilités douces. Dans un esprit constructif, cette ouverture et ces échanges ont fait émerger de nouveaux aménagements, mais aussi des besoins réels et une certaine impatience à faire avancer des situations parfois anciennes, dont on a l'impression qu'elles restent immuables.

Cette année 2019, nous avons largement invité les cyclistes de l'agglomération à répondre à l'enquête nationale du Baromètre des Villes cyclables. La 7<sup>e</sup> place de notre ville dans le Baromètre national pour les villes de 100 000 à 200 000 habitants nous montre trois évolutions sur notre territoire :

- Le nombre de cyclistes augmente de manière significative sur notre territoire.
- Un nombre d'aménagements croissants réalisés sur plusieurs municipalités grâce à un plan Vélo instauré depuis 2015.
- Des demandes unanimes pour améliorer les aménagements et équipements cyclables présents et à venir : des axes cyclables sûrs, continus, structurants, visibles en maillage depuis le cœur des villes jusqu'aux espaces périurbains.

La Roue Libre, c'est une association d'usagers experts de leurs déplacements cyclables sur des territoires hétérogènes aux besoins pluriels. Les cyclistes du quotidien demandent désormais à ce que les aménagements soient pensés, décidés et financés avec autant d'engagement et de constance que le sont ceux des véhicules motorisés. À partir de cette année 2020, La Roue Libre portera donc une démarche de concertation permanente avec les collectivités territoriales sur les 54 communes du Havre Seine Métropole.

Dans la logique initiée par notre fédération nationale - la FUB et son président Olivier Schneider, l'association demande à être associée aux phases de documentations, de réflexions, et de consultations en amont dès la conception des projets : que ce soit sur des projets d'aménagements anciens ou futurs. Une fois que les techniciens auront instruit les dossiers, exposé les différentes solutions, les élus décideront : l'association se proposera alors d'évaluer les choix opérés, d'analyser leurs réalisations et leurs effets. Elle pourra alors rebondir par de nouvelles propositions. Nous souhaitons impulser une dynamique vertueuse pour le prochain Plan Vélo avec les nouvelles équipes municipales et donc communautaires.

Dans cette logique, nous invitons chaque candidat aux élections municipales des communes la Communauté Urbaine à énoncer leur politique vélo et leurs engagements pour un avenir cyclable ambitieux.

**Les adhérents, bénévoles, administrateurs, salariés et sympathisants de La Roue Libres leurs présentent 6 requêtes clefs déclinées dans les propositions qui leurs sont envoyées.**

❶ Pour chaque ville de la CU des **axes majeurs structurant à double sens** dans un Réseau Express cyclable cohérent avec un maillage pensé en continu (avec les axes secondaires) de manière simplifiée, sécurisée et en intermodalité.

❷ De nouveaux **franchissements cyclables dédiés, sûrs et bidirectionnels, aménagés pour les côtes/dénivelés** sur Sainte-Adresse (1), sur Le Havre (3), sur Montivilliers, sur Gonfreville (2)

❸ Des axes cyclables et des franchissements de côtes **adaptés à TOUS les cyclistes, de toutes conditions physiques et tous âges.**

Pas seulement les VAE, pas seulement les sportifs...

Mais aussi les familles, donc les enfants, les scolaires...

❹ Des **stationnements, des services techniques, des accompagnements à la mobilité** adaptés aux cyclistes intégrant : une éducation à la mobilité cyclable sur les communes de la Communauté urbaine, en favorisant l'IKV pour toutes les collectivités et les partenaires relevant de missions de services publics, en favorisant le passage d'activités professionnelles vers les mobilités douces...

❺ Des **équipements & des aménagements sécurisés et bien identifiés** (en visuel et en numérique), ajustés aux besoins selon les quartiers, les usages, les habitations, les lieux publics.

❻ **Développer avec les associations, dans les collectivités, sur le territoire des services vélos innovants et ambitieux.** Aider les associations à essaimer dans les quartiers et les communes de la Communauté Urbaine auprès des citoyens (soutiens à des services associatifs mobiles, développement d'ambassadeurs vélos associatifs, local à disposition, équipements des nouvelles antennes). Augmenter au sein des collectivités le nombre de techniciens en charge des territoires et politiques cyclables.

🚲 **Questionnaire à l'attention des candidats aux élections municipales 2020** : il est identique pour toutes les municipalités du territoire : <https://municipales2020.parlons-velo.fr/q/29640>

🚲 **Documents et résultats issus de l'Enquête du Baromètre des Villes Cyclables 2019** :

<https://palmares.parlons-velo.fr/>

<https://opendata.parlons-velo.fr/data/76351/76351-synthese-2019.pdf>

<https://opendata.parlons-velo.fr/>

🚲 **Communiqué de presse de la FUB** : [https://7f28eb1b-fa21-43a8-abae-a8b0fd446318.filesusr.com/ugd/661026\\_12e9c7d5a4f54cab87406f89223ae5a2.pdf](https://7f28eb1b-fa21-43a8-abae-a8b0fd446318.filesusr.com/ugd/661026_12e9c7d5a4f54cab87406f89223ae5a2.pdf)